





Assemblée Générale de L'APE Hoffet

Mme La Représentante de l'Ambassade de France, Mme la Proviseure,

Chers Parents,

Je suis ravi de vous retrouver ci nombreux ce soir. L'Assemblée Générale est un moment primordial de la vie de notre Association et de notre Ecole.

Nous vivons une période extrêmement difficile qui sans conteste, met à l'épreuve nos capacités d'adaptation, notre patience et nos valeurs de solidarité.

Depuis bientôt 7 mois, nos enfants évoluent, s'adaptent et font preuve d'une résilience qui devrait nous inspirer, nous parents.

Les 12 derniers mois ont été très éprouvants pour le Comité de Gestion. Nous avons été élus par vous parents, et nous avons fait des choix. Ses choix ont été parfois difficiles, souvent mal compris, mais toujours pris dans l'intérêt général de notre école et de nos enfants.

J'espère que ce soir, à travers la discussion et le débat, dans le respect de l'autre, nous continuerons à œuvrer pour l'intérêt général de l'école et de nos enfants.

Merci encore pour votre présence.

Bonne AG

Mathieu Chatenet

Président de l'APE et du Comité de Gestion

Ordre du Jour:

- Mot d'accueil du Président
- Bilan de Rentrée par la Proviseure
- Rapport Financier par la DAF et le Trésorier
- Rapport Moral par le Président
- Présentation des Candidats aux Elections
- Questions/Discussion
- Elections







RAPPORT MORAL 2020-2021

Chers parents, chers membres,

Au nom du bureau de l'APE, veuillez trouver ci-dessous le rapport moral du Président pour l'année 2020-2021.

Les faits marquants de cette année incluent :

- La poursuite de la rénovation du site de Thadeua pour un total d'environ \$260,000 sur la période 2020-2021 (évacuation des eaux usées, isolation, climatisation, cour maternelle et primaire). La rénovation de Thadeua est désormais quasiment achevée. Un total de \$389,000 aura été investis pour remettre en état un site qui avait été laisse en désuétude pendant de nombreuses années.
- Le renforcement de nos capacités au niveau de la **maintenance des sites** : création d'un poste de responsable Infrastructure et Maintenance et recrutement de techniciens qualifiés.
- Audit des infrastructures de Thadeua et Hatxaykhao par un bureau d'étude. Les résultats de ces audits serviront à la mise en place d'un plan de maintenance et amélioration des 2 sites sur le long terme.
- Le service de transport scolaire mis en place depuis 3 ans ne cesse d'avoir du succès avec des effectifs de plus en plus nombreux malgré la période Covid. L'achat d'un troisième bus permettra de maintenir un cout raisonnable pour les familles qui utilisent ce service. Un élargissement de ce service sera un sujet de réflexion pour le prochain Coges.
- La remise sur les frais d'écolage du de la période Mai-Juin 2021 : suite à la première remise sur les frais de scolarité de Juin 2020, le Coges a voté une seconde réduction (représentant plus de \$70,000) pour la période Mai-Juin 2021 :
 - o 30% pour les Maternelles,
 - o 15% pour l'Elémentaire
 - o 15% pour le Collège
 - o 10% pour les 2nd et 1ere
- L'augmentation des frais de scolarité de 2% pour l'année 2021-2022, a été votée en Décembre 2020, et a été maintenue pour raisons budgétaires.
- Une aide pour les élèves non-français similaire à celle de Juin 2020 a été accordée à la suite d'une subvention de l'AEFE pour les familles non françaises en difficulté en Juin 2021.





- **Un échelonnement des paiements** de 2020-2021 a été mis en place jusqu'en Décembre 2021 pour certaines familles en difficultés.
- Le Coges et le service de gestion travaillent étroitement pour assister les familles en difficultés et en situation d'impayés. Cela reste un sujet très sensible qui peut parfois causer de l'émoi. Le paiement de frais de scolarité est primordial pour la pérennité de l'école.
- La permanence assurée par les membres du CoGes chaque premier vendredi du mois a Thadeua connait un succès limité. Tous les parents qui souhaitent s'exprimer sont les bienvenus. Les parents qui le souhaitent peuvent également contacter l'APE, le Président aux emails suivants : ape.lfiv@gmail.com; president@lfiv.org.
- **D'un point de vue RH**, le Coges a continué à soutenir les besoins pédagogiques et le projet d'établissement que cela soit en FLESCO, langues étrangères.

Malgré la crise Covid, le lycée a maintenu ses effectifs mais le futur est incertain. Le Laos est touché par la crise en retard par rapport aux autres pays de la zone. Les vrais challenges sont devant nous :

- Surmonter les défis du fait de l'EAD
- Maintien des effectifs pour 2022-2023 entre 600 et 650 élevés
- Maintenir et renforcer une équipe pédagogique de qualité
- Frais de scolarité raisonnables

Mathieu CHATENET

Président de l'APE du LFIV





Rapide Présentation de l'Association des Parents d'Elevés, du Comite de Gestion, du Conseil d'Administration du Lycée Français International de Vientiane (LFIV)

Le LFIVV est un établissement à Gestion Parentale – conventionné par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE)

Le Comite de Gestion se voit confier la mission de gérer le LFIV par l'Association des Parents d'Eleves (APE), qui élit, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, 8 de ses membres, tous parents d'élèves bénévoles.

Le LFIV est un établissement à gestion parentale, conventionné par l'AEFE. C'est à dire ?

Ce sont des établissements homologués gérés par des associations de droit privé français ou étranger qui décident de passer avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger un accord portant sur les conditions d'affectation et de rémunération des enseignants ou personnels d'encadrement titulaires, sur l'attribution de subventions et sur le versement de bourses scolaires pour les élèves français.

Qui sont les membres du Comite de Gestion et que font-ils?

Tous les parents d'élèves à jour des frais de scolarité sont des membres actifs de l'association et ils élisent, à ce titre, le bureau de l'Association, appelé dans les statuts Comite de Gestion, qui est composé de 8 parents bénévoles ayant chacun une voix délibérative. Les mandats des membres du Comite de Gestion sont de 2 ans et la moitié des membres est renouvelée tous les ans.

Les missions du Comite de Gestion sont déclinées dans les statuts de l'Association. Son champ d'intervention couvre ainsi les domaines suivants :

- Les décisions budgétaires et financières liées au bon fonctionnement de l'établissement ;
- **Les validations de recrutements** et les stratégies RH mises en place pour les personnels en contrat local ;
- La préservation des intérêts juridiques et légaux de l'Établissement;
- De manière plus générale, toutes les décisions relevant de la préservation du bon fonctionnement de l'établissement d'un point de vue financier, administratif, technique ou juridique.

Le Comite de Gestion se réunit au moins tous les 2 mois en Conseil d'Administration pour approuver et voter l'ensemble de ces éléments.

Conformément aux statuts, l'école met à disposition des membres de l'Association le résumé des procès-verbaux des Conseil d'Administration. Ils sont disponibles sur le website du Lycée et sont affichés sur les panneaux des 2 sites.

Le Conseil d'Administration est également composé de membres de droit avec voix consultative : le Consul, le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, la Proviseure, le Directeur du primaire, la Directrice Administrative et Financière et le Représentant du personnel recruté local.





Les membres du Comite de Gestion travaillent sur les différents aspects de la vie de l'Établissement et en lien direct avec la direction de l'établissement. Les membres s'impliquent en fonction de leurs compétences afin d'assurer une prise en charge professionnelle des intérêts de l'Établissement.

Pour plus d'informations sur les modalités de fonctionnement du Comite de Gestion et du Conseil d'Administration, vous pouvez consulter les statuts de l'APE (disponible sur le website du Lycée)

Qui sont les membres du Comite de Gestion en poste?

Président : Mathieu CHATENET Membres : Viengmala SIHAPANYA

Trésorier : Nicolas KINZELIN Romain ARCIZET

Secrétaire : Olivier POUVREAU Elisa BUZI

Mathieu VASSAL

Comment les parents peuvent connaître le travail réalisé par le Comite de Gestion ?

Tous les ans, 2 Assemblées Générales Ordinaires sont convoquées :

- Au mois de Décembre, sont présentés le Budget prévisionnel et la proposition de frais de scolarité de l'année suivante,
- L'AGO du mois de Juin est l'occasion de présenter aux membres de l'APE, le Rapport Moral et financier. A l'issue de cette présentation, la validation de ces rapports est demandée aux participants. Le vote pour l'élection des nouveaux membres s'ouvre à l'issue de l'Assemblée Générale du mois de Juin.
- Les statuts de l'Association définissent entre autres, un certain nombre de cas pour la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Tous les parents du LFIV sont conviés aux Assemblées Générales.

L'Assemblée Générale est l'occasion de poser les questions sur le fonctionnement de la gestion parentale et de prendre connaissance, au travers de la présentation du rapport moral, du rapport financier, des différentes mesures de gestion qui ont été mises en place dans l'intérêt des élèves.

Quand ont lieu les élections?

Les élections ont lieu une fois par an à la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire du mois de Juin. Cette année, à la suite de la crise Covid, cette Assemble et les élections ont été repoussées au mois d'Octobre (aujourd'hui).

Les candidats pour les élections de ce jour sont :

M Romain ARCIZET M Alessandro ISELLA

M Franck CAUSSIN M Nicolas KINZELIN

M Alain DUFES M Michael PERRIER

M Paul GALICY M Mathieu VASSAL